



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
VOSGES



UNION CYCLISTE CONTREXEVILLE MIRECOURT

CHAMPIONNAT NATIONAL VTT CONTREXEVILLE

**15 & 16
MAI
2010**



ContreXéville
la Ville



DIDIER CHATELIN
nsport@wanadoo.fr
Tel 03 23 04 37 67



la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP VTT

15 janvier et 16 mai 2009 à Contrexéville (88)

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Le Championnat National de VTT se déroulera le samedi 15 et le dimanche 16 mai 2010 à Contrexéville (88).

Organisateur : Comité Départemental UFOLEP des Vosges.
([Site officiel du Championnat](#))

L'organisation technique et sportive est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes. Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les Règlements afférents au VTT.

COMITE D'ORGANISATION

| | |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Président de l'épreuve Ou son représentant | Philippe MACHU Président de l'UFOLEP Nationale Andrée ROSILLE |
| Responsable de la Commission Nationale | Daniel MANUEL |
| Chargé Technique de l'épreuve au sein de la CNS | Antoine GAILLED RAT |
| Président du Comité d'Organisation | Thierry DELBARRE |
| Responsables du circuit | Thierry PHELISSE |
| Membres de la CNS. Activités Cyclistes | Jean-Claude DURAND Jacky ROBICHON Jean Claude VACHER Patrick DEMATEIS |
| Commissaires Nationaux | Jacky PLONQUET Henriette MANUEL Nicolle DURAND |

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

VENDREDI 14 MAI 2010

- 15 h 00 - 19 h 00 Accueil des délégations – Salle de l’Hôtel des Lacs
- 17 h 00 – 18 h 00 Rencontre avec les responsables de délégations. – Terrasse
l’Hôtel des Lacs
- 19 h 00 Réception officielle du Championnat UFOLEP de VTT à
La Mairie de Contrexéville

Les responsables de délégation sont invités au vin d'honneur.

SAMEDI 15 MAI 2010

- 08 h 30 - 10 h 30 Accueil des délégations – Salle de L’Hôtel des Lacs
- 09 h 00 - 18 h 00 Compétitions nationales
- 17 h 30 - 18 h 30 Accueil des délégations – Salle de l’Hôtel des Lacs
- 18 h 45 Cérémonie protocolaire et vin d'honneur
Complexe sportif ,180 rue de Holichard Contrexéville

DIMANCHE 16 MAI 2010

- 07 h 00 - 08 h 00 Accueil des délégations
Retrait des dossards au podium
- 07 h 30 - 15 h 45 Compétitions nationales
- 17 h 00 Cérémonie protocolaire et vin d'honneur
Complexe sportif 180 rue Holichard à Contrexéville

ACCUEIL

L'accueil des responsables de délégation se fera à Salle de l'Hôtel des Lacs à Contrexéville

Les plaques seront retirées par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète, contre la remise des Licences et cartes "Compétiteur" dûment complétées et signées.

Il ne sera fait aucune remise individuelle.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende de : 50 € /adulte et 35 € / jeune.

(Règlements Financiers des Epreuves Nationales 2009 /2010)

RECONNAISSANCE DU CIRCUIT

VENDREDI 15 MAI 2009

14 h 00 - 19 h 00 Reconnaissance du circuit pour les seuls sélectionnés.

SAMEDI 16 MAI 2009

Jusqu'à 08 h 30 Reconnaissance du circuit pour les seuls sélectionnés.

Interdiction le samedi et le dimanche pendant les épreuves

DEROULEMENT DES EPREUVES

Circuit pour les licencié(e)s de 15 ans et plus : 9 km

Circuit pour les licencié(e)s de 13/14 ans : 4,5 km

Les épreuves se dérouleront selon les horaires suivants :

| CATEGORIES | JOUR | APPEL | DEPART | CIRCUIT | DUREE MAX. du 1 ^{er} | Nb. MAXI ENGAGES |
|----------------------|----------|---------|---------|---------|-------------------------------|------------------|
| Ad. Mas. 40/49 ans | samedi | 08 h 45 | 09 h 00 | 4 tours | 2 h 00 | 135 |
| Ad. Mas. 50 ans et + | samedi | 11 h 15 | 11 h 30 | 3 tours | 1 h 45 | |
| Jeunes M. 15/16 ans | samedi | 13 h 15 | 13 h 30 | 2 tours | 1 h 00 | |
| Ad. Fém. 17/29 ans | samedi | 14 h 30 | 14 h 45 | 3 tours | 1 h 45 | |
| Ad. Fém. 30/39 ans | samedi | | 14 h 48 | 3 tours | 1 h 45 | |
| Ad. F. 40 ans et + | samedi | | 14 h 50 | 3 tours | 1 h 45 | |
| Jn. Fém. 15/16 ans | samedi | | 14 h 52 | 2 tours | 1 h 00 | |
| Jn. Mas. 13/14 ans | samedi | 16 h 45 | 17 h 00 | 2 tours | 35 min | |
| Jn. Fém. 13/14 ans | samedi | | 17 h 03 | 2 tours | 35 min | |
| Ad. Mas. 17/18 ans | dimanche | 08 h 00 | 08 h 15 | 3 tours | 1 h 45 | |
| Tandems Masculins | dimanche | 08 h 15 | 08 h 30 | 3 tours | 1 h 45 | |
| Tandems Mixtes | dimanche | | 08 h 32 | 3 tours | 1 h 45 | |
| Ad. Mas. 19/29 ans | dimanche | 10 h 20 | 10 h 45 | 4 tours | 2 h 00 | |
| Ad. Mas. 30/39 ans | dimanche | 12 h 50 | 13 h 15 | 4 tours | 2 h 00 | |

- En fonction des conditions climatiques, les organisateurs pourront réduire le nombre de tours pour ne pas dépasser la durée maximum autorisée.
- Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, 20 min. avant l'heure de départ.
- Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.
- Les commissaires procéderont au contrôle et au marquage éventuel des cadres et des roues.

Rappel :

a) Section des pneus : 1,75 pouce minimum

b) Le changement de vélo et de roue est **interdit**, de même que l'échange de matériel, entre concurrents.

(Cf. Règlement du Championnat National et Règlement National VTT.)

SELECTIONS

Chaque Comité Départemental peut engager, dans chaque catégorie

| Catégories | Années de naissance | Nombre d'engagés par département |
|-------------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| - Jeunes Masculins 13/14 ans | - Nés en 1995 et 1996 | 10 |
| - Jeunes Féminines 13/14 ans | - Nées en 1995 et 1996 | 10 |
| - Jeunes Masculins 15/16 ans | - Nés en 1993 et 1994 | 10 |
| - Jeunes Féminines 15/16 ans | - Nées en 1993 et 1994 | 10 |
| - Adultes Masculins 17/18 ans | - Nés en 1991 et 1992 | 10 |
| - Adultes Masculins 19/29 ans | - Nés de 1980 à 1990 inclus | 6 |
| - Adultes Masculins 30/39 ans | - Nés de 1970 à 1979 inclus | 6 |
| - Adultes Masculins 40/49 ans | - Nés de 1960 à 1969 inclus | 6 |
| - Adultes Masculins 50 ans et plus | - Nés en 1959 et avant | 6 |
| - Adultes Féminines 17/29 ans | - Nées de 1980 à 1992 inclus | 10 |
| - Adultes Féminines 30/39 ans | - Nées de 1970 à 1979 inclus | 10 |
| - Adultes Féminines 40 ans et plus | - Nées en 1969 et avant | 10 |
| - Tandems Masculins 17 ans et plus. | - Nés en 1992 et avant | 5 équipages |
| - Tandems Mixtes 17 ans et plus. | - Né(e)s en 1992 et avant | 5 équipages |

Le remplaçant ne prendra le départ qu'en cas de défection d'un titulaire.

ATTENTION : le ou les compétiteurs ne peuvent participer qu'à une seule course (catégories) .

Exemple : des compétiteurs qui participent en tandem ne peuvent courir en solo dans une autre catégorie sur le Championnat National.

Rappel : SURCLASSEMENT

Le surclassement des jeunes âgé(e)s de 12 ans (né(e)s en 1997) est interdit.

Cas des Jeunes surclassé(e)s âge(e)s de 14 ans

- Les Jeunes Masculins et les Jeunes Féminines âgé(e)s de 14 ans , né(e)s en 1995 , ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FS GT) participent au National réservé aux Jeunes 15/16 ans.
- Les Jeunes Masculins et les Jeunes Féminines de 14 ans , strictement licenciés UFOLEP, mais surclassés participent au National réservé aux Jeunes 15/16 ans.

- Ces jeunes de 14 ans doivent être, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical de simple surclassement, délivré par le médecin de famille et portant la mention « Apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ».
- La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National.

Cas des Jeunes surclassé(e)s âgé(e)s de 16 ans

- Les Jeunes Masculins de 16 ans (nés en 1993), ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FS GT) ou surclassés en UFOLEP, et pratiquant exclusivement le VTT, participent au National réservé aux 17/18 ans.

Ces jeunes doivent, dès le début de saison, être en possession d'un certificat médical de simple surclassement, délivré par le médecin de famille et portant la mention « Apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ». La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National.

- Les Jeunes Masculins de 16 ans, ayant la double appartenance (UFOLEP/FFC ou UFOLEP/FSGT) ou surclassés en UFOLEP, et pratiquant également le cyclo-cross et/ou le cycloport route, participent au National réservé aux 17/18 ans.

Du fait qu'en dehors des Championnats ils courent avec des Adultes (en catégories de valeur, s'ils pratiquent le cycloport et/ou le cyclocross), ils doivent, dès le début de saison, être en possession d'un certificat médical de surclassement exceptionnel (portant la mention « Apte à pratiquer la compétition cycliste avec des adultes »), délivré par le médecin fédéral UFOLEP (départemental ou régional) ou, à défaut, par un médecin spécialiste du sport.

La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National.

- Les Jeunes Femminines âgées de 16 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FS GT) ou surclassées en UFOLEP, participent au National avec les Adultes Féminines 17/29 ans

Ces jeunes doivent présenter un certificat médical de surclassement exceptionnel (portant la mention « Apte à pratiquer la compétition cycliste avec des adultes ») délivré par le médecin fédéral UFOLEP (départemental ou régional) ou, à défaut, par un médecin spécialiste du Sport.

La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National.

- Les Adultes Masculins de 18 ans, ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FS GT) participent au National réservé aux Adultes Masculins 19/29 ans.

- Seuls les licenciés FFC classés « Pass'Cyclisme » et « Pass'Cyclisme Open » peuvent détenir une « Carte Compétiteur VTT.UFOLEP » et donc participer aux Championnats.

ENGAGEMENTS

- ENGAGEMENTS INFORMATISÉS (EAO) à télécharger sur le site de la CNS¹
 - Les dossiers d'engagements, envoyés par les départements, comportent 2 parties :
1. Les engagements informatisés à remplir sur le logiciel « EAO », qui doit être téléchargé sur le site <http://www.activites-cyclistes-ufolep.info> (heure d'ouverture du serveur du 21/04 à 9 heures au 01/05 à 24 heures)
 - Ces engagements devront être envoyés par internet. ATTENTION ! Tout dossier envoyé avant le jour et l'heure d'ouverture officiels ne sera traité que le lendemain du jour d'ouverture officielle.
 - ATTENTION !, Le logiciel « EAO » doit être parvenu à chaque nouveau championnat. Il vous indique, alors, le membre de la CNS chargé des engagements.
 2. Le fichier Internet doit être complété par :
 - Les photocopies des licences FFC et/ou FSGT des sélectionnés ayant la double ou triple appartenance.
 - La photocopie des certificats médicaux de surclassement
 - les éventuelles dérogations de participation à l'une O U l'autre des épreuves qualificatives signées par le (la) Président(e) du Comité Départemental .

Tous ces documents pourront être soit scannés et envoyés par internet en pièces jointes à : antoine.gailledrat87@orange.fr

soit envoyés, par courrier postal à :

**Antoine GAILLED RAT
3 Rue de la Procession
87300 BELLAC**

ENVOI DES DOSSIERS Entre le 21 avril et le 1er mai 2010 dernier délai

*Seuls les Comités ayant appliqué la procédure complète
(Dossier d'engagement EAO et pièces obligatoires),
dans les délais et suivant le jour et heure d'ouverture,
recevront un numéro d'ordre définitif .*

Tout dossier incomplet sera mis en attente et ne recevra ce numéro qu'à réception des documents manquants parvenant dans les délais.

Les départements dont le dossier d'inscription est incomplet à la date limite d'envoi et ceux qui auront été postés au-delà de la date limite, seront refusés.

Chaque comité pourra, à plusieurs reprises, modifier son fichier d'engagement, mais c'est la date du dernier envoi qui sera prise en compte.

¹ Lire attentivement la page « Aide

DROITS D'ENGAGEMENTS

Après le Championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité Départemental une facture du montant des engagements.

GRILLE DE DEPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera déterminé :

- En fonction de la date d'arrivée des dossiers complets d'engagement.
- En fonction de l'ordre de sélection, établi par le département, sur la feuille d'engagement.

LE MATERIEL

Sont admis les Vélos Tout Terrain conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur :

- Guidon plat ou semi relevé : la largeur n'excédant pas 62 cm (Embouts bouchés)
- Roues de 26 pouces maximum.
- La section des pneus ne doit pas être inférieure à 1,75 pouce.
- Sont interdits les oreillettes et tout appareil permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et toute autre personne

TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque à coque rigide obligatoire.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association ; dans ce cas, tous les sélectionnés d'un même département et d'une même catégorie doivent porter le même maillot.

Sont interdits

- les maillots de groupes sportifs professionnels en activité
- les maillots strictement publicitaires (ne portant pas le nom du Comité ou de l'association).
- les maillots de triathlètes (sans manches)
- les maillots de "Champion Départemental, Régional ou National"

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

CONTROLE MEDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné, de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

RECLAMATIONS

Les réclamations peuvent être émises par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le "Récapitulatif des engagements" ou par le compétiteur lui-même.

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 80 € (Libellé à CNS Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de

Daniel MANUEL
Responsable de la CNS. Activités Cyclistes
13 ter Avenue Raymond Sommer
31480 CADOURS

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, Le titre sera «gelé» et donc non attribué.

RECOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a **AU MOINS 8** partant(e)s.

Les récompenses seront remises à partir de 18 h 45 le samedi et de 17 h le dimanche au Complexe sportif, 180 rue Holichard à Contrexéville.

La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de la délégation départementale est obligatoire. L'accès au podium ne sera pas autorisé aux sportifs qui ne seront pas en tenue. Les cyclistes absents à la cérémonie protocolaire ne pourront prétendre recevoir une récompense.

Pour les catégories « Jeunes masculins et féminines 13/14 ans et 15/16 ans, deux titres seront décernés :

- Classement des licencié(e)s strictement UFOLEP
- Classement des licencié(e)s double ou triple affilié(e)s
- Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipes dans ces catégories jeunes

Récompenses

- Dans chaque catégorie :

| | |
|--------------|-----------------------------------------------------|
| Au premier | 1 maillot - 1 bouquet - 1 coupe - 1 médaille « or » |
| Au deuxième | 1 coupe - 1 médaille « argent » |
| Au troisième | 1 coupe - 1 médaille « bronze » |

Rappel : Sur le maillot de "Champion National", SEUL peut être adjoint le nom du club. Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

- Par équipe départementale :

Pour chaque catégorie : prise en compte des 3 meilleures places :

Equipe classée 1^e 1 coupe - 1 fanion - 3 médailles « or »

Equipe classée 2^e 1 coupe - 3 médailles « argent »

Equipe classée 3^e 1 coupe - 3 médailles « bronze »

Equipes concernées par ce classement :

- Jeunes 13/14 ans (Masculins et Féminines), 15/16 ans (Masculins et Féminines) – Sur les 3 meilleures places prises dans les deux catégories ou dans la seule catégorie « Jeunes Masculins », sachant qu'une seule « Jeune féminine » pourra éventuellement entrer dans ce classement.
- Féminines adultes toutes catégories
- Adultes masculins 17/18 ans
- Adultes masculins 19/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50ans et plus

- Classement inter-Comités :

Equipe classée 1^e 1 coupe - 1 fanion + 5 médailles « or »

Equipes classées 2^e et 3^e 1 coupe + 5 médailles « argent/ bronze »

Equipes entrant dans ce classement :

Les catégories ci-dessus (seule sera prise en compte, dans les catégories « Jeunes 13/14 ans et 15/16 ans », la meilleure place, qu'elle soit obtenue par une Féminine ou un Masculin).

ATTENTION : pour tous points de la réglementation VTT non abordés dans le dossier du Championnat National se conformer au règlement National VTT en vigueur à télécharger sur le site :

<http://www.activites-cyclistes-ufolep/>

Contrexéville est située dans le département des Vosges et la région Lorraine. Contrexéville est connue avant tout pour être une ville thermale dont l'eau minérale est commercialisée sous la marque Contrex. Contrexéville est une petite ville située dans le nord-est de la France à l'ouest du département des Vosges. Elle est traversée par le Vair. Contrexéville est voisine de Vittel qui est également une station thermale réputée. L'accès à l'autoroute A31 est situé à 7 km depuis la sortie de Bulgnéville.

Accès

En avion

Paris-Mirecourt / Juvaincourt

(Aérodrome distant de 24 Km de Contrexéville)

Renseignements et réservations :
0329370199

En train

Paris-Contrexéville :

Via Nancy, Dijon ou Chaumont

Renseignements SNCF
36 35

Gare de Contrexéville
0329080142

En voiture

Paris-Contrexéville :

Itinéraire Sud direct. A5 Troyes-Langres, puis A31 (direction Nancy), sortie Bulgnéville puis Contrexéville (7 Km)
Environ 3h de route

Lyon-Contrexéville :

Itinéraire direct. A6 vers Dijon, puis A31 (direction Nancy), sortie Bulgnéville puis Contrexéville (7 Km)
Environ 3h de route

Nancy-Contrexéville :

Itinéraire direct par A31, sortie Bulgnéville puis Contrexéville (7 Km)
Environ 3/4h de route



Site officiel de la Ville de Contrexéville: <http://www.ville-contrexeville.fr/>

Site officiel de l'Office de Tourisme: www.contrex-minceur.com

Plan de situation



- 1 – Restauration; Départ, Douche, WC; Lavage Vélos; Parkings: Officiels, Organisation et VIP.
- 2 – Circuit
- 3 – Parkings Compétiteurs et public
- 4 – Accueil Délégation; cérémonie protocolaire et vin d'honneur; Remise des récompenses.

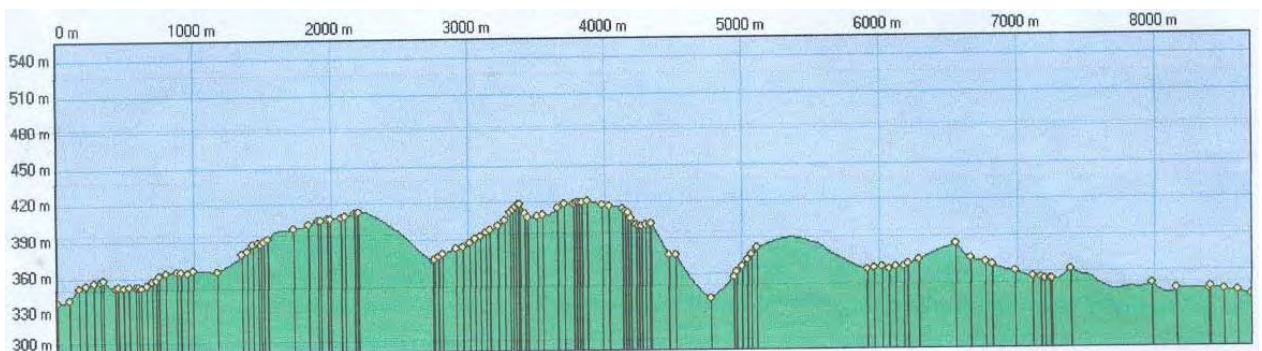


CIRCUIT

Plan du Circuit



Profil du Circuit



RESTAURATION

Une **restauration rapide** sera proposée pendant toute la durée de la manifestation sur le lieu de la compétition (sandwichs, frites, saucisses, merguez, boissons chaudes et froides).

Des tickets, en vente sur place, serviront d'échange pour tout achat.

HEBERGEMENT COLLECTIF

HEBERGEMENT GITES ET CHAMBRES D'HOTES

| | |
|---------------------------------------------|-------------------------------------|
| ATTIGNEVILLE (30km) 10 personnes | AINGNEVILLE (10km) 4 personnes |
| BEAUFREMON (16km) 5 et 7 personnes | BLEURVILLE (20km) 6 personnes |
| BONVILLET (10km) 4 et 5 personnes | BULGNEVILLE |
| CHATENOIS (20km) 4 personnes | CIRCOURT/ MOUZON (20km) 5 personnes |
| ESCLES (26 km) 6 personnes | ESLEY (10 km) 4 et 7 personnes |
| ISCHE (28km) 5 et 5 personnes | JESONVILLE (18km) 2 personnes |
| LEGEVILLE (18km) 6 personnes | LERRAIN (25km) 6 personnes |
| LIRONCOURT (33km) 5 personnes | LES THONS (30km) 2 personnes |
| MARTIGNY (14km) 6 et 7 personnes | MORIZECOURT (22km) 5 personnes |
| NORROY/VAIRE (3km) 11 personnes | PIERREFITE (26km) 7 personnes |
| REMONCOURT (15km) 4 et 8 personnes | RELANGES (33km) 5 personnes |
| SAULXURES/BUL SENAIDE (33km) 5 personnes | THEY/MONTFORT (10km) 3 personnes |
| ST OUEN/ PAREY (14 km) 4 personnes | TOLLAINCOURT (22 km) 6 personnes |
| THUILLIERES (9km) 4 personnes | VRECOURT (18km) 5 personnes |
| TIGNECOURT (18km) 2 personnes | |
| VELOTTE ET TATIGNECOURT (20 km) 6 personnes | |

Liste non-exhaustive

CENTRALE DE RESERVATION
31 RUE F DE NEUFCHATEAU
BP 236
88006EPINAL CEDEX
TEL 0825.700.708
Email Gites-88@wanadoo.fr

HOTELS RESTAURANTS

CONTREXEVILLE Hôtel Cosmos Tel 03 29 07 61 61 Fax 03 29 08 68 67
E-mail contact@souveraine-hotel.com

CONTREXEVILLE Hôtel Restaurant des XII Apôtres Tel 03 29 08 04 12 Fax 03 29 08 05 59
Internetwww.les12apotres.free.fr

CONTREXEVILLE Hôtel Restaurant Villa Beausejour Tel 03 29 08 04 89 Fax 03 29 08 62 28
E-mail villa.beausejour@wanadoo.fr

CONTREXEVILLE Hôtel Restaurant de France Tel 03 29 05 05 05 Fax 03 29 08 69 96
E-mail mi.dodin@wanadoo.fr

CONTREXEVILLE Hôtel Restaurant des Lacs Tel 03 29 08 28 28 ou 03 29 08 03 72 Fax 03 29 08 46 98

CONTREXEVILLE HÔTEL « La Souveraine » tel 03 29 07 61 61 fax 03 29 08 68 67
E-mail contact@souveraine-hotel.com
Tarif préférentiel pour 40 chambres pour 2 nuits et plus (négociable)

CONTREXEVILLE Hôtel Restaurant des Sources Tel 03 29 08 04 48 Fax 03 29 08 63 01
E-mail contact@hotel-sourcescontrexeville.com

CONTREXEVILLE Time Hôtel Tel 03 29 08 05 15 Fax 03 29 08 01 77
CONTREXEVILLE Hôtel Restaurant des Vosges Tel 03 29 08 30 53 Fax 03 29 08 69 16
CONTREXEVILLE Hôtel Restaurant de Lorraine Tel 03 29 08 04 24 Fax 03 29 08 09 63
E-mail hotel-de-lorraine@wanadoo.fr
CONTREXEVILLE Hôtel Du Nord Tel 09 60 48 67 47 (Tarif préférentiel pour location complète sur un week-end)

BULGNEVILLE Hôtel Restaurant Le Colibri Tel 03 29 09 15 70 Fax 03 29 09 21 40
Internet www.lecolibri.com
BULGNEVILLE Hôtel Du Commerce tel 03 29 09 11 29
VITTEL Hôtel Restaurant Beausejour Tel 03 29 08 09 34 Fax 03 29 08 29 84
VITTEL Hôtel Les Colonies Tel 03 29 08 03 34 Fax 03 29 08 07 48
E-mail contact@abc-gesthotel.com
VITTEL Nice Hôtel Restaurant Tel 03 29 08 14 68 Fax 03 29 08 18 11
VITTEL Hôtel Restaurant l'Orée du Bois Tel 03 29 08 88 88 Fax 03 29 08 01 61
E-mail info@loreeduboisvittel.fr
VITTEL Inter Hôtel Providence Tel 03 29 08 08 27 Fax 03 29 08 62 60
E-mail providence.vittel@wanadoo.fr
VITTEL Hôtel Restaurant Le Chalet Vittellius Tel 03 29 08 07 21 Fax 03 29 08 91 55
Internet www.vittellius.com
VITTEL Hôtel Restaurant Le Normandy Tel 03 29 08 02 76 Fax 03 29 08 28 23
VITTEL Hôtel Restaurant Pizzeria Relais des Sources Tel 03 29 08 10 36 Fax 03 29 08 10 36

BAUDRICOURT « Auberge du parc » Tel 03 29 65 63 43 Fax 03 29 37 71 12
E-mail auberge.du.parc@wanadoo.fr Internet www.auberge-du-parc.fr
DOMPAIRE Hôtel Restaurant Le Commerce Tel 03 29 36 50 28 Fax 03 29 36 66 12
MIRECOURT Hôtel Restaurant Le Luth Tel 03 29 37 12 12 Fax 03 29 37 23 44
E-mail hotelleluth@leluth.fr
ROUVRES EN XAINTOIS Hôtels Restaurants Burnel et La Clé des Champs Tel 03 29 65 64 10
Fax 03 29 65 68 88 E-mail hotelburnel@burnel.fr

Liste non exhaustive

CAMPINGS

BULGNEVILLE « Porte des Vosges » Route de Contrexeville 03 29 09 12 00

CONTREXEVILLE « Camping municipal » Rue du 11 septembre 03 29 08 15 06
3 étoiles, 80 places, 3 mobil homes, 4 bungalows

THEY SOUS MONTFORT « Les Mirabelles » 26 impasse de l'église 03 29 08 29 56

THEY SOUS MONTFORT « Les Hiérottes » Route de Vittel 03 29 08 42 42

VITTEL « Camping municipal » Rue Claude Bassot 03 29 08 02 71
2 étoiles 120 places.

HEBERGEMENT COLLECTIF

Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation « LES RECOLLETS » BULGNEVILLE

5 km du site des lacs par voie rapide

80 places. Renseignements, **Site Internet** <http://www.mfr-bulgneville.com/>

Lycée Professionnel régional PIERRE MENDES FRANCE CONTREXEVILLE

Centre ville de Contrexéville

200 places disponibles.

Lycée Professionnel Pierre et Marie Curie 88300 Neufchateau

35km du site des lacs

Centre ville de Neufchâteau

180 places disponibles

Pour ces trois hébergements, la demi-pension est de 24 € plus 2€ de frais par personne (soit 26 €)

Réservations accompagnée du règlement avant le **22** avril 2010 à :

THIERRY DELBARRE

75 Rue du Moulin

88500 ROZEROTTE

03 29 07 77 67

Fiche de Réservation Hébergement Collectif

Comité / Club:

Nom du Responsable de délégation ou Club:

Tél: Email:

| | Nbres de Places | Demi-pension | Total |
|------------------------|-----------------|---------------|-------|
| Vendredi 15 Mai | | X 26 € | |
| Samedi 16 Mai | | X 26 € | |
| TOTAL A REGLER: | | | |

Pour un meilleur accueil, il nous serait agréable de connaître votre mode de déplacement:

| | |
|--------------------------|---------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Bus |
| <input type="checkbox"/> | Véhicule personnel |
| <input type="checkbox"/> | Autres |

DOCUMENT FINAL